

Le lac du futur VERS DAVANTAGE DE DÉTENTE

Sa création, ses tribus, ses habitants, ses coins secrets, notre série a permis de parler du lac de la Gruyère sous toutes ses coutures à l'occasion de son 60^e anniversaire. Ne manque plus que son futur pour compléter ce tour d'horizon. De ce qui est en cours de réalisation à ce qui ne restera peut-être que rêve...



Benjamin Ruffieux

Une zone didactique à Broc

■ Aucun golf n'y verra jamais le jour! La zone alluviale de Broc, entre les embouchures de la Sarine et de la Jogne, a fait récemment son entrée dans les réserves d'importance nationale. C'est qu'on y observe jusqu'à 175 espèces différentes, dont de nombreux échantillons. Une richesse que certains aimeraient partager avec le public, sous la forme de sentiers didactiques et de plate-forme d'observation.

Si elle est encore à l'état d'idée, cette envie ne fait pas partie du rêve. Différents groupes de travail s'intéressent en effet à cette zone alluviale, avec deux projets intimement imbriqués. Le premier concerne le débit du barrage de Montsalvens et touche d'abord la Jogne et ses gorges. Le deuxième concerne la démolition. Le Groupe E, le can-

ton et les communes se passeraient en effet volontiers des 30 000 francs nécessaires chaque année au traitement bactérien des larves de moustique. Pas très écologique d'une part et dernière solution en la matière, d'où un risque d'accoutumance et de résistance accrue de ces insectes.

CRÉER UNE RIVIÈRE

«L'une des solutions retenues prévoit qu'on amène suffisamment d'eau dans le secteur entre Broc et Morlon», explique Jean-Claude Raemy, collaborateur scientifique auprès du Service des ponts et chaussées, secteur lacs et cours d'eau. «En créant des circulations d'eau, on éviterait les bassières – zones où l'eau stagne – et on maintiendrait en permanence des poissons dans ces secteurs.» Des poissons qui pourraient manger les larves de moustique et donc limi-

ter de façon naturelle leur prolifération. «Les fluctuations du niveau du lac sont favorables au développement des larves», ajoute Jacques Genoud, conseiller communal de Broc et membre de la commission de démolition.

L'idée serait donc de faire transiter une partie de la Jogne à travers la zone alluviale de façon à créer une rivière naturelle. «Mais cela ne sera possible que si les discussions en cours avec le Groupe E à propos des débits minimaux aboutissent», indique le scientifique. Ce débit se situe à 80 litres par seconde, alors que, pour une nouvelle construction, les normes actuelles exigeraient un débit dix fois supérieur. «Si on l'obtient, on pourra dévier une partie de la Jogne.» L'eau supplémentaire permettrait aussi aux poissons, notamment aux truites de lac qui figurent sur la liste rouge des animaux en danger, de frayer à l'entrée des gorges. Pour autant qu'on rende franchissa-

ble le barrage des Martinets, un obstacle de deux mètres situé à côté de l'usine Nestlé.

BLOQUÉ DEPUIS 2005

«Les propositions de notre groupe de travail ont été déposées auprès du directeur de l'Aménagement, de l'environnement et des constructions en janvier 2005», indique encore Jean-Claude Raemy. Depuis, les discussions se poursuivent avec le Groupe E, mais aucune décision n'a encore été prise. Sans savoir s'il y aura ou non une rivière qui sillonne la zone alluviale, le concept didactique est lui aussi bloqué. «Nous attendons que la stratégie antimoustiques soit définie avant d'imaginer des aménagements», relève Jacques Genoud. D'ici là, il faudra encore se mouiller les pieds pour observer le passage des grues et des cigognes.

Sophie Roulin

Rêve de lumière

■ Une lanterne géante flottante. C'est le nouveau rêve de la Société de développement du lac de la Gruyère, qui réunit quatorze villages des rives gauche et droite du lac. Elle a d'ailleurs déjà ficelé un dossier, qui circule actuellement dans les services de l'Etat pour une étude préalable. «On voudrait quelque chose qui flashe, qui se voie de loin, explique la présidente Mireille Scherly. Un peu comme le monolithe de Morat, en plus petit et illuminé.»

La lanterne serait mobile, mais ne transporterait pas de passager pour des raisons de sécurité. «Tout dépend de ce qu'en dira le Service des constructions et de l'aménagement, mais on aimerait que ce rêve devienne réalité pour les fêtes de fin d'année», ajoute Mireille Scherly.

L'idée de départ est en effet de créer un radeau de l'avent. Mais la présidente n'exclut pas qu'il puisse être utilisé à d'autres occasions. «Par exemple, si des entreprises le demandent pour fêter un événement.»

SR

Le sentier, moteur de développement

Discuté et attendu de longue date, le sentier autour du lac est en cours de réalisation. Plusieurs réfections de tronçons existants ont été réalisées cette année. Quant à la mise à l'enquête des secteurs à créer, elle devrait intervenir prochainement. «La demande préalable a déjà été effectuée», indique François Schmutz, syndic de Pont-en-Ogoz et président de l'association pour le sentier. «Nous sommes en train de récolter les conventions avec les propriétaires privés riverains du lac.»

Les acteurs touristiques, comme beaucoup de syndics des communes concernées, espèrent que l'ouverture du sentier crée une émulation des activités. «On pourrait imaginer que naisse un transport sur le lac pour relier les deux rives», imagine Fabien Mauron, directeur de La Gruyère Tourisme. Un thème sur lequel le rejoint François Schmutz: «L'association de l'île d'Ogoz nous montre que c'est possible. Avant d'augmenter les offres de loisirs, on pourrait déjà assurer des liens entre celles qui existent. Et en faire une promotion commune.»

Syndic de Morlon, Isabelle Vogt pense déjà à accueillir au mieux les randonneurs. «En équipant notre portion de sentier de places de pique-nique avec des tables et des bancs, par exemple.» Pas d'infrastructures lourdes, ni à Morlon, ni ailleurs. Tout au plus, Mireille Scherly, présidente de la Société de développement du lac (SD), imagine organiser des animations ponctuelles sur le sentier, comme la SD le fait pour le sentier des légendes.

SR

Et si c'était vrai?

On le voit réapparaître régulièrement depuis plus de dix ans. Mais peut-être que, un jour, il deviendra réalité. Le projet d'appart-hôtel de Pont-la-Ville n'est pas enterré. «Nous sommes toujours en contact avec

les promoteurs», affirme le syndic Michel Bapst. Dans sa dernière version, présentée à la fin décembre 2006, le concept comptait près de 240 lits quatre étoiles. Dépourvu de restaurant, il prévoyait des symbioses avec les infrastructures du golf. Les promoteurs ont promis de tenir une conférence de presse quand le projet final serait connu. «On serait très enthousiaste que cela se concrétise», ajoute le syndic.

A Gumeffens, en revanche, le projet hôtelier, bloqué par des oppositions, est au point mort, selon le syndic François Schmutz. «Nous sommes en train de réévaluer l'affectation de nos rives du lac. Sur Gumeffens, l'approche sera plus douce. On imagine une offre de loisirs qui permettrait de garder l'accès public là où c'est possible, peut-être en partenariat avec le privé.»

Dans ses rêves, François Schmutz verrait bien naître une activité qui permette de combiner plaisirs du lac et offre touristique. «Comme une piscine régionale aménagée avec un accès au lac.»

Parmi les autres projets dont on entend parler parfois, mais dont on ne sait pas ce qu'ils deviennent, figure aussi une infrastructure proposant un port et un camping à Corbières. «Le terrain convoité est en mains privées, note le syndic Bertrand Ansermot. On ne sait pas trop si l'idée suit son cours ou si elle est tombée à l'eau.»

SR



Claude Haymoz



Christophe Dutoit